ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1281 - 22 janvier 1993 - prix : 9 F

AFP

Les démonstrations militaires occidentales contre l'Irak

LES MANŒUVRES DES GENDARMES DU MONDE... ET LEURS VICTIMES !

AFP

M6189 - 1281 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Les démonstrations militaires des Occidentaux contre l'Irak :

LES MANŒUVRES DES GENDARMES DU MONDE... ET LEURS VICTIMES !

La nouvelle démonstration de force américaine contre l'Irak, décidée par Bush mais que son successeur Clinton a déclaré approuver, est heureusement loin d'avoir l'ampleur de la guerre du Golfe de 1991. Mais elle ne vaut pas mieux pour autant.

On nous déclare encore une fois qu'il s'agit de faire respecter les résolutions de l'ONU. Mais Saddam Hussein a beau jeu de répondre que personne ne parle d'employer la force pour contraindre Israël, par exemple, à respecter des résolutions de la même ONU qui lui enjoignent de laisse revenir les plus de 400 Palestiniens qu'ils vient d'expulser ; sans parler des autres résolutions que cet État ignore, pour certaines, depuis plus de quarante ans.

Les résolutions de l'ONU servent à couvrir d'une apparence de droit des interventions militaires que, lorsqu'ils estiment que leur intérêt le justifie, les dirigeants des grandes puissances pratiquent sans vergogne ; à commencer par les dirigeants américains. A tel point que leurs acolytes anglais et français ou l'ONU elle-même se sentent maintenant obligés, bien que fort timidement, de prendre quelque distance.

Nul ne sait si les tirs américains - mais aussi anglais et français - sur l'Irak ont atteint des objectifs militaires, mais on est déjà sûr qu'ils en ont atteint qui ne l'étaient pas, et qu'ils ont tué des civils irakiens.

Saddam Hussein est certes un dictateur, envers lequel aucun travailleur conscient ne peut éprouver de sympathie.

Mais ce n'est pas le dictateur Saddam Hussein que combattent les dirigeants des grandes puissances impérialistes. Des dictateurs comme celui-là, ils en ont eu, et ils en ont encore, beaucoup dans leurs alliés.

D'ailleurs, il y a deux ans, à la fin de la "guerre du Golfe", quand le régime de Saddam est apparu menacé par la révolte des Kurdes au nord et des Chiites au sud, les USA ont bien vite arrêté leur offensive, préférant encore que le dictateur sauve son trône, plutôt que de voir se développer une situation insurrectionnelle dans le pays. Après tout, Saddam Hussein, les dirigeants de la coalition impérialiste - à commencer par Mitterrand - le connaissaient bien. Avant d'avoir suscité leur courroux, n'avait-il pas été un "ami de la France", et l'un des meilleurs clients de ses marchands d'armes.

Car, ce que Bush, et derrière lui ses comparses que sont Major et Mitterrand, reprochent à Saddam Hussein, ce ne sont pas les crimes commis contre son propre peuple. C'est de vouloir jouer son jeu tout seul, sans tenir compte de la manière dont ils entendent, eux, régler le sort du monde en général et celui du Moyen-Orient en particulier.

Le conflit qui oppose ces gens-là aux dirigeants irakiens est du même ordre que ceux qui peuvent exister entre les chefs de la Mafia et de petits truands pensant qu'ils peuvent faire bande à part. Et les dirigeants de cette Mafia-là ont eux aussi appris à changer de visage.

Au début du siècle, les grandes puissances intervenaient à force ouverte, pour imposer leur loi aux pays plus faibles. Aujourd'hui, la politique du bombardement aérien et des missiles de croisière a remplacé ce que l'on appelait alors la "politique de la canonnière", et les grandes puissances ont inventé "l'ONU" pour dissimuler leurs méthodes de gangsters sous les apparences d'une défense collective de la paix ou d'opérations "humanitaires".

Mais ce n'est ni la paix, ni l'intérêt des peuples, que défend l'ONU, c'est uniquement l'ordre impérialiste, cet ordre qui permet aux trusts internationaux et aux banques de prospérer en réduisant des peuples entiers à la misère. C'est ainsi que sous couvert de "rendre l'espoir" à la Somalie, on voit les troupes de l'ONU s'y conduire comme en territoire conquis, avec comme seule ambition visible de parvenir à sélectionner, parmi les "seigneurs de la guerre" qui s'affrontent, celui à qui ils pourront confier le maintien de leur ordre.

C'est pourquoi, si l'ONU décidait demain d'intervenir en Bosnie, on peut être sûr que ce ne serait pas pour y défendre le droit des gens, mais uniquement pour essayer d'y imposer la solution la plus conforme aux intérêts des grandes puissances, même si cela se traduisait par de nouvelles souffrances pour les peuples de la région.

C'est la course au profit, cette course qui est la règle du monde capitaliste, qui est à l'origine des tragédies qui en ce début d'année 1993 ensanglantent la planète. Et ce n'est certes pas l'ONU, ce syndicat des exploiteurs, qui pourra y mettre un frein. Le monde fraternel et pacifique auquel tous les travailleurs aspirent ne pourra naître que de leurs efforts pour prendre leur sort en mains.

Arlette LAGUILLER

Le nouveau conflit avec l'Irak

DES FISSURES DANS LA COALITION

Suite aux dernières opérations militaires occidentales en Irak, les réserves et désaccords plus ou moins voilés n'ont cessé de s'exprimer dans les rangs des anciens alliés de la guerre du Golfe, et jusque dans ceux des organismes de l'ONU chargés de l'application des accords de cessez-le-feu.

C'est ainsi que l'un des membres suédois de la commission de contrôle des armements de l'ONU opérant en Irak, a tenu à faire savoir dans la presse que l'usine de la banlieue de Bagdad, cible des missiles Tomahawk le 19 janvier, que les dirigeants du Pentagone avaient initialement présentée comme un *"centre de fabrication d'armements nucléaires"*, avait été classée "site civil" par la commission.

Parmi les dirigeants politiques, les plus prompts à prendre leurs distances vis-à-vis des USA ont été leurs alliés parmi les pays arabes. Ainsi, la Jordanie, il est vrai toujours assez tiède vis-à-vis d'un conflit qui lui a coûté une bonne part de ses exportations, a-t-elle rappelé que l'ONU use de deux poids et deux mesures vis-à-vis de l'Irak et d'Israël. L'Égypte, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, a mis en cause la "légalité" des opérations punitives du point de vue même de l'ONU. La Ligue Arabe a invoqué la nécessité de *"recourir au dialogue avant tout"*. Le Premier ministre turc, Demirel, s'est même senti tenu de justifier l'usage fait de la base militaire d'Incirlik, en parlant d'auto-défense et de la nécessité de protéger les Kurdes. Venant d'un régime dont l'armée mène une chasse sanglante aux Kurdes en Turquie, cela ne manque pas de cynisme, mais c'est aussi sans doute une façon de se désolidariser discrètement des prétextes invoqués par les États-Unis, et de laisser entendre que Turquie et Irak auraient intérêt à s'entendre... contre les Kurdes entre autres.

Plus loin de l'Irak, le désaccord le plus marqué parmi ce que l'on convient d'appeler les grandes puissances, est venu de la Russie dont le gouvernement a ostensiblement retiré les deux navires de guerre qu'il avait dans le voisinage de l'Irak, tandis qu'un porte-parole du ministère des Affaires étrangères reprochait aux USA des réactions "disproportionnées" qui ne prenaient pas en compte la situation de la région.

Quant aux principaux compères des USA dans cette affaire, la France et la Grande-Bretagne, ils se sont certes montrés plus discrets. Pas plus Mitterrand que Major ne se sont aventurés à prendre leurs distances ouvertement par rapport aux mesures de rétorsion américaines, ne serait-ce d'ailleurs que pour ne pas avoir à reconnaître devant leurs opinions publiques respectives qu'ils n'avaient fait qu'obtempérer aux ordres de Bush. Mais là aussi les fissures apparaissent. En Grande-Bretagne, avec la large publicité donnée aux déclarations de certains dignitaires du Parti Conservateur au pouvoir disant que trop c'est trop et qu'il est grand temps de laisser les USA payer eux-mêmes la note de leurs aventures. En France, avec des prises de position hostiles de la part de politiciens, du PS à la droite en passant par les Verts, dont certains avaient été favorables à la guerre du Golfe.

Les aventures américaines ne font donc plus l'unanimité. Maintenant que le rival en puissance qu'était Saddam Hussein est désarmé, les dirigeants des pays arabes ne veulent pas prendre le risque d'apparaître aux yeux de leur propre opinion publique comme des serviteurs trop ouvertement serviles de l'impérialisme. D'autant plus que deux ans après la guerre du Golfe le règlement diplomatique des problèmes du Moyen-Orient promis alors par Bush se révèle comme un lointain mirage.

De même d'ailleurs qu'en Europe on finit par redouter que l'usage systématique de moyens militaires ne finisse par déstabiliser la situation au Moyen-Orient et par entraîner les grandes puissances dans une nouvelle escalade dont nul ne sait par avance où elle s'arrêtera.

François ROULEAU

L'ÉCONOMIE IRAKIENNE ASPHYXIÉE PAR L'EMBARGO OCCIDENTAL

Il y a maintenant deux ans et demi que l'Irak est l'objet d'un embargo économique mis en place et contrôlé par les puissances occidentales.

Dans la pratique, bien sûr, il est impossible de faire respecter un embargo total. Aussi bien pendant les mois de préparation de la guerre du Golfe qu'après la fin des hostilités, la route commerciale vers la Jordanie est restée ouverte et l'embargo n'a pu que ralentir le trafic commercial sans jamais l'interrompre totalement. D'ailleurs les zones d'exclusion aérienne autour desquelles tournent les dernières expéditions punitives occidentales, laissent hors d'atteinte cette voie commerciale.

Les dirigeants occidentaux ne veulent sans doute pas prendre le risque de pousser la population irakienne dans une situation telle que le régime de Saddam Hussein lui-même puisse s'écrouler. Si, au lendemain de la guerre du Golfe, l'impérialisme a choisi de laisser les mains libres à Saddam Hussein pour régler leur compte aux soulèvements chiites et kurdes, c'est que ses dirigeants tenaient à ce que la dictature de Saddam Hussein reste en place, justement pour maintenir l'ordre dans le pays. Et ce n'est pas maintenant, alors que la situation est en train de se tendre à nouveau dans les territoires occupés par Israël, sans parler du Kurdistan turc, aux frontières mêmes de l'Irak, que l'impérialisme va changer d'avis.

Mais il y a au moins un domaine dans lequel l'embargo est relativement facile à contrôler et présente des risques plus limités : celui du pétrole. Pour commencer, il a suffi d'une légère modification du tracé des frontières du Koweït pour priver l'Irak de sa part du bassin pétrolier de Rumeilah et de son unique port sur le Golfe, Umm Qasr. Pour le reste, il a suffi de l'aide des pays voisins pour contrôler le fonctionnement des pipe-lines alimentés par l'Irak. Le dispositif paraît efficace puisque la production pétrolière irakienne serait tombée à 13 % de son niveau de la fin des années 70, moins d'un quart de ce volume étant exporté.

Priver l'Irak d'exportations pétrolières, c'est le priver de sa principale source de devises. D'où une inflation galopante, avec, par exemple, la multiplication par mille du prix du pain en deux ans, et une dévaluation parallèle de la monnaie irakienne qui se vendrait aujourd'hui, au marché noir, à un dixième de sa valeur d'avant la guerre du Golfe.

Tout cela s'ajoute, bien sûr, aux destructions de la guerre du Golfe. Si, aux dires des reporters occidentaux, les quartiers centraux de la capitale ont été relativement vite remis en état, il n'en va pas de même des quartiers pauvres où eau et électricité n'ont pas encore été partout rétablies. D'ailleurs le fait qu'à Bagdad, des produits de première nécessité comme le sucre, la farine, le riz et l'huile soient encore rationnés, montre bien que l'ensemble de l'économie est loin d'avoir retrouvé son fonctionnement normal.

Au lendemain de la guerre du Golfe, un rapport du CNUCED concluait que l'Irak retrouverait son niveau économique de 1990 vers l'an 2005, et encore à condition de bénéficier d'un moratoire complet sur sa dette extérieure. L'embargo que lui impose aujourd'hui l'impérialisme ne peut que repousser cette date aux calendes grecques et enfoncer le pays plus profondément encore dans le sous-développement et la misère.

F. R.

AFP

Un enfant victime de malnutrition et de manque de soins dans un hôpital de Bagdad (août 1992)

AFP

Georges Marchais et André Lajoinie s'apprêtent à tenir une conférence de presse, le 15 janvier, à l'issue du Comité Central du PCF.

Le PCF et les législatives

"BATTRE LA DROITE"...POUR JUSTIFIER UN ACCORD AVEC LES SOCIALISTES

Réuni les 13 et 14 janvier, le Comité central du PCF a défini les axes de sa campagne ainsi que les *"six propositions pour la France"*, constituant sa plate-forme pour les prochaines élections législatives. Rien de très nouveau dans tout ça... si ce n'est que le Parti Communiste prépare déjà ses militants et ses électeurs à une énième alliance au second tour avec le Parti Socialiste.

Telle que l'ont présentée ses porte-parole, la campagne électorale du PCF va en effet s'organiser autour de deux thèmes.

D'une part, on nous dit qu'il faut *"rompre avec la politique actuelle"*. *"(Cette politique) que notre peuple subit depuis 10 ans enfonce le pays dans les pires difficultés"* reprend la résolution adoptée par le Comité central, avant d'ajouter que *"poursuivre dans cette voie ce serait accepter, encourager le renoncement aux valeurs de gauche"*. Un axe qui permettra au PCF de se démarquer du gouvernement et des socialistes, tout en donnant des raisons aux électeurs de voter pour les candidats du PC au premier tour.

Mais le second thème est qu'il faut aussi *"pour ouvrir les possibilités d'une issue, (...) battre la droite et l'extrême-droite"*. Et le PCF d'ajouter que *"la droite, dont tout le monde pronostique la victoire prochaine, s'apprête à mettre en oeuvre une politique ultra-réactionnaire"*.

Bref, il faudrait *"faire barrage à la droite"*, présentée aujourd'hui comme *"plus dangereuse qu'en 1981"*. Cet argument n'est ni nouveau, ni différent de celui que s'apprêtent à mettre en avant les leaders du Parti Socialiste, mais il a l'avantage de justifier par avance les alliances et les marchandages auxquels se préparent les dirigeants du PCF entre les deux tours de scrutin.

Car même si les responsables du PCF se refusent à signer un accord préalable avec le PS - ce que reprochent d'ailleurs à la majorité certains opposants comme Herzog-, accords et marchandages entre les deux partis au lendemain du premier tour ne font pas l'ombre d'un doute. Interrogé sur les intentions du Parti Communiste à ce sujet, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion du Comité central, Georges Marchais a d'ailleurs dissipé tout malentendu : *"Au premier tour, chaque formation présente ses candidats. Nous allons tout faire pour obtenir le maximum de suffrages. Au deuxième tour, nous ferons tout pour faire barrage à la droite, ce qui implique bien évidemment la réciprocité. Cela est bien clair"*.

On se doute que cette perspective n'a pas dû soulever l'enthousiasme de nombreux militants qui, après avoir subi l'Union de la Gauche et la politique menée depuis douze ans par le PS, vont devoir à nouveau assumer, au moins en partie, la responsabilité du chômage, de la baisse des salaires, de la remise en cause des acquis sociaux, puisqu'en appelant leurs camarades de travail à voter pour les socialistes au second tour, ils en cautionneront la politique.

Mais ce sont là toutes les ambiguïtés du PCF. Car en privilégiant ses préoccupations électorales et en voulant à tout prix sauver quelques sièges de députés ou de notables, le mode de scrutin uninominal actuel ne lui laisse d'autres possibilités que de marchander avec le PS des désistements réciproques entre les deux tours.

Bien sûr, d'autres choix plus conformes aux aspirations des militants et aux intérêts de la classe ouvrière seraient possibles. A condition de mener une autre politique et sur un autre terrain. En s'opposant résolument à la politique du gouvernement et du patronat, dans les entreprises et dans les urnes quand les circonstances en donnent l'occasion. Bien sûr, un refus du Parti Communiste d'appeler à voter pour les candidats socialistes pourrait lui coûter des sièges. Mais les travailleurs et ses propres militants auraient peut-être plus de raisons de croire à la sincérité de ses critiques...

Roger MEYNIER

BRICE LALONDE, DU VERT AU CACA D'OIE

Après avoir un temps mêlé le vert et le rose, Brice Lalonde veut maintenant mélanger toutes les couleurs. Le caca d'oie, en effet, est à la mode. Et tout le petit monde des politiciens polémique depuis des mois sur l'idée d'une nouvelle cohabitation gauche-droite. Le chef de file de Génération Ecologie propose, lui, de faire mieux : une *"cohabitation à trois : le président de la République, l'opposition et les écologistes"*. A croire que c'est la crise du logement chez les "ministrables".

Mais Brice Lalonde espère que son heure est peut-être venue : l'écœurement provoqué par la politique gouvernementale socialiste ne poussera pas forcément un grand nombre d'électeurs du PS dans les bras de Giscard ou Chirac. Avec le visage d'apolitiques qu'ils aiment à se donner, les écologistes pourraient en profiter. Et Lalonde se voit déjà un plus grand avenir : ce qui manque à la France c'est un grand parti du centre, un "Parti Démocrate", dit-il. A la mode Clinton ?

A ceux qui ont déjà une overdose des politiques menées aussi bien par les politiciens de gauche que de droite, Brice Lalonde a au moins la franchise d'annoncer la couleur. Que fera-t-il de leurs voix s'ils les lui donnent ? Il doublera la dose en gouvernant simultanément avec les deux à la fois, voire même il la triplera.

Merci de l'avertissement.

O.B.

HARLEM DÉSIR, DES POTES AUX POSTES

Harlem Désir vient d'annoncer son entrée à Génération Ecologie. Les élections approchent et le Mouvement Action-Egalité qu'il avait créé en octobre, en laissant tomber SOS-Racisme, avait peu d'existence et surtout peu de chance d'obtenir le moindre score (et pour ses candidats le moindre poste) aux prochaines législatives.

Alors, après la tentative de marchandage de cinq circonscriptions électorales avec Waechter, Harlem Désir semble avoir trouvé mieux chez Lalonde. Même si cela mécontente une partie de ses ex-"potes" qui n'apprécient pas ces notables de Génération Ecologie, ni un Lalonde opposé au droit de vote pour les immigrés, ni un Stoléru qui a marqué son passage comme ministre, des 10 000 francs d'"aide au retour" offerts aux immigrés.

Des jeunes ont cru un temps, au moment de la création de SOS-Racisme, qu'ils pourraient lutter contre certaines injustices en se mobilisant derrière Harlem Désir ou Julien Dray sur le terrain de la lutte contre le racisme, sans dépasser ce cadre-là, et surtout sans avoir à faire de politique.

Erreur. D'autres en faisaient pour eux.

Et par eux. Le Parti Socialiste en a tiré quelques profits quand Fabius et quelques autres allèrent se faire filmer aux concerts des "potes". Puis Julien Dray s'en est servi pour sa carrière de parlementaire au PS. C'est maintenant le tour d'Harlem Désir pour tenter de monter son propre parti dans un premier temps, pour aider Lalonde à monter le sien dans un deuxième. Et s'aider mutuellement à devenir ministrables ? Preuve que dans cette société pourrie, même les "potes" mènent aux postes.

Certes, de jeunes politiciens en culotte courte de SOS-Racisme, fils à papas socialistes, en prendront de la graine, et des espoirs pour leur propre carrière.

Quant à ceux qui, en agitant les petites mains "Touche pas à mon pote", voulaient vraiment lutter contre les injustices de cette société, les désirs d'Harlem les aideront peut-être à comprendre qu'il ne suffit pas pour cela d'aller aux concerts que l'on vous organise. Et qu'il vaut mieux troquer la petite mèche de briquet et la main tendue, pour la flamme révolutionnaire et le poing levé.

Olivier BELIN.

LE GOUVERNEMENT FAIT CAMPAGNE...

NON PAS CONTRE LES LICENCIEMENTS, MAIS POUR SON PROPRE RÉ-EMPLOI

AFP

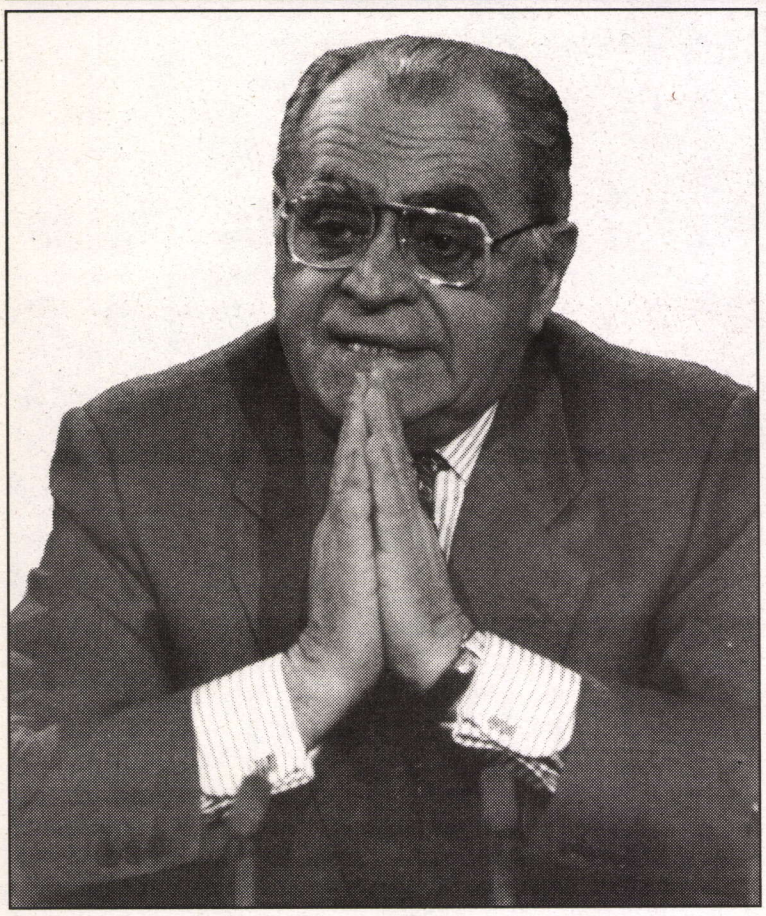

Bérégovoy champion de la lutte contre le chômage ?...

Ça y est ! Les membres du gouvernement sont partis en campagne, à la radio en particulier, pour convaincre de leur important et, bien sûr, positif bilan social à l'issue des cinq ans écoulés.

Tâche difficile… qui, à deux mois des échéances électorales, dispose de peu de temps pour réussir. Autant donc s'y mettre à plusieurs. De Martine Aubry, ministre du Travail, à René Teulade, ministre des Affaires sociales, jusqu'à Pierre Bérégovoy, en passant par le porte-parole du gouvernement, Louis Mermaz, tous ont ainsi commencé à se vanter sans vergogne de ce qui aurait été fait pour l'emploi. Les statistiques expliquent par ailleurs que le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi élevé, dépassant même les trois millions. Mais qu'importe. Bérégovoy, Premier ministre, est satisfait… de sa politique en général et, en particulier, de la loi sur la procédure de licenciement devant être promulguée à la fin de ce mois.

Cette loi introduirait dans le Code du travail une interdiction de licencier sans *"un plan visant au reclassement des salariés"*, plan devant être présenté par l'employeur aux représentants du personnel *"qui doivent être réunis, informés et consultés"*. Comme on le voit, c'est extrêmement contraignant pour les patrons qui, par ailleurs, reçoivent la bénédiction de Bérégovoy pour licencier… dans le respect de cette nouvelle loi. Dans une très récente note aux préfets concernant son application, le Premier ministre précise en effet que *"les licenciements économiques ne doivent être envisagés qu'en dernier ressort, après qu'ont été explorées l'ensemble des autres voies susceptibles de les éviter ou d'en réduire le nombre"*.

C'est dire combien la nouvelle loi n'introduirait en fait qu'une formalité un peu comparable à feu "l'autorisation administrative de licenciement". Une telle formalité n'est peut-être pas complètement négligeable du point de vue des intérêts des travailleurs menacés de licenciement, mais elle reste en tout cas tout à fait inefficace quant à contraindre les patrons à ne pas les jeter à la rue. Alors, présenter cette mesure en guise de bilan social, il faut le faire !

Quant à l'amendement du PC voté le 23 décembre dernier et prévoyant le contrôle des fonds publics affectés à l'emploi et à la formation, il fait un peu l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois. Comment une loi, même amendée, pourrait-elle suffire, ainsi que l'écrivait dernièrement Marchais à Bérégovoy, à *"faire avancer des solutions concernant l'emploi qui passent, non seulement par le reclassement des salariés licenciés, mais par une incitation à la formation, à l'amélioration des conditions de travail, à la réduction de sa durée, à créer des activités nouvelles"* ?

Les banquiers semblent d'ailleurs en train de donner un exemple de la façon dont cette loi va s'appliquer. La direction de la Société Générale, qui mijote le licenciement de 2 847 personnes, vient d'informer les syndicats *"qu'il n'y aurait pas de licenciement sans une proposition de reclassement"*. Certes. Mais elle ajoute *"ce qui suppose une mobilité géographique de la part des agents"*. C'est-à-dire que, pour ne pas se retrouver à l'ANPE, un travailleur devrait accepter sans résistance, d'être envoyé à l'autre bout du pays, faute de quoi il deviendrait un licencié tout à fait correct aux yeux de la nouvelle loi.

Avec de pareilles réalisations à mettre à l'actif de son bilan social, la campagne en faveur du gouvernement est terminée avant même d'avoir vraiment commencé !

Lucienne PLAIN

... En une dizaine d'années, le nombre des chômeurs a augmenté d'au moins un million.

Jassin / Gamma

HÔPITAUX PARLONS-EN DU BILAN !

L'emploi était la priorité des priorités dans la profession de foi du candidat François Mitterrand en 1981. Les électeurs avaient pu lire entre autre que : *"L'Emploi, c'est la première de nos obligations. J'y consacrerai ma volonté…"* ; *"La relance de notre économie"* y passait par *"la création d'emplois indispensables dans les hôpitaux, etc."*

Aujourd'hui, le gouvernement de Mitterrand ne parle plus de création d'emplois "indispensables" dans les hôpitaux, mais de restrictions. 51 700 lits d'hôpitaux sont encore considérés comme en excédent et devraient être supprimés. Sur dix ans, la baisse du nombre de lits a été de 11 % et la perspective existe de nouvelles fermetures d'établissements de soins…

CHÔMAGE EN PLAN

Les experts qui préparent le XI[e] plan proposent , comme remède au chômage, la diminution progressive du temps de travail, à raison de 1 % par an, et sans compensation salariale. Selon eux, on pourrait ainsi créer de 500 000 à 700 000 emplois en cinq ans. Mais rien que pour l'année 1992, les patrons en ont supprimé près de 600 000. Dans toute l'industrie on travaille toujours davantage avec moins de bras et Peugeot, par exemple, augmente sa productivité de 12 % par an.

Avec des propositions comme celle de ces "experts", les problèmes ne sont pas près d'être résolus. Pour réduire le chômage, pas d'autre solution que de travailler moins, mais en obligeant les profiteurs à prendre sur leur magot.

ERRATUM

Dans le dernier éditorial (*LO* du 15 janvier 1993), nous avons parlé de la promesse du Premier ministre Bérégovoy *"que d'ici cinq ans le nombre de chômeurs aura été divisé par six"*. En fait, il n'en ose évidemment pas tant et promet seulement que d'ici cinq ans le nombre de chômeurs aura été réduit d'un sur six, ce qui n'est pas tout à fait pareil... Bérégovoy parle en effet de *"ramener le taux de chômage de 10,5% à 8%"* pour la période 1993-1998. Les chômeurs apprécieront... mais de toute façon, pas plus d'un sur six !

CERCLE LÉON TROTSKY

Vendredi 29 janvier à 20 h 30

De l'"affaire de Panama" aux "affaires" en cours

LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS, UNE LONGUE TRADITION

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - 75005 PARIS
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

CEUX QUI VOUDRAIENT "SAUVER LA TÊTE" DE LOUIS XVI...

Gaillarde / Gamma

Des royalistes "légitimistes" lors d'une cérémonie à la "chapelle expiatoire" de Louis XVI. On suppose que les "orléanistes" sont restés couchés...

ET ENTERRER LA REVOLUTION

Fallait-il guillotiner Louis XVI ? Pour le 200e anniversaire de son exécution, le 20 janvier 1793, la question était à la Une des hebdomadaires avec, bien sûr, sondages à l'appui. Selon ceux-ci, une majorité de Français seraient aujourd'hui plus indulgents que leurs ancêtres de 1793. Encore que l'on ignore évidemment ce qu'aurait donné un tel sondage à l'époque ! On sait que c'est alors l'Assemblée nationale qui avait tranché, si on ose dire...

La question est évidemment oiseuse ; la Révolution française s'est déroulée de cette façon et pas autrement, et quels que soient les résultats des sondages, l'ex-roi de France a bien perdu sa tête ; c'est sans remède !

Peut-être fera-t-on d'autres sondages pour savoir si Napoléon a bien fait de s'engager dans la campagne de Russie, ou si Clovis n'a pas été un peu sévère en fracassant le crâne du guerrier qui avait brisé le vase de Soissons. Nous sommes à l'époque des jeux électroniques pour les petits et des jeux télévisés pour les grands. Alors le "jeu de Louis XVI" est bien à la mode du moment.

Et puis il est bien évident que le lancement de la question n'est pas neutre. Du côté des journalistes qui "font l'opinion" ou qui voudraient bien la faire, le réactionnaire se porte bien ces temps-ci. Et au moment où l'on proclame un peu partout la *"fin des idéologies"*, que la Révolution russe était une immense erreur, etc., pourquoi ne pas instiller en même temps l'idée que couper la tête au roi était un abominable excès des révolutionnaires ?

Alors bien sûr, tout cela influence sans doute l'opinion et si on demande aujourd'hui à quelqu'un, à froid, s'il serait pour guillotiner Louis XVI, il aura peut-être tendance à répondre "non" et à suivre le courant selon lequel il faudrait être "pour 1789 et contre 1793", c'est-à-dire pour le renversement de l'Ancien Régime, mais sans la Terreur ni la mort du roi. D'autant plus que personne ne se charge d'expliquer que les conquêtes de 1789 n'auraient certes pas duré s'il n'y avait pas eu le durcissement de 1793.

La population d'aujourd'hui n'est certainement pas pour autant devenue royaliste, loin de là. Les royalistes ont beau multiplier les "requiems pour la mort de Louis XVI" ou les "messes expiatoires" ils continuent de passer pour de doux illuminés. Et le Comte de Paris ainsi que la foule des autres prétendants à la couronne de France, trouveront comme d'habitude leur place, non sur le trône mais, dans *Point de Vue Images du Monde*... Et si Louis XVI vient, avec deux siècles de retard ce qui est fort dommage pour lui, de sauver sa tête, tout ce qu'on peut en dire, c'est que ça lui fait une belle jambe.

Et puis au fait, si les "sondeurs" demandaient un de ces jours à un chômeur ce qu'il aurait envie de faire au patron qui vient de le licencier, peut-être recueilleraient-ils des réponses moins pacifiques.

André VICTOR

LA DÉCAPITATION DE LA MONARCHIE

Les dirigeants révolutionnaires de 1789, absolument pas républicains, souhaitaient, par crainte du peuple, le maintien d'une monarchie, mais avec des pouvoirs limités par le Parlement, comme ce qui existait en Angleterre à la même époque. C'est pourquoi, de 1789 au 10 août 1792, Louis XVI fut maintenu au pouvoir à côté de l'Assemblée nationale.

L'ennui est que Louis XVI refusa de jouer le jeu que ces dirigeants révolutionnaires bourgeois attendaient de lui. Il complota contre le régime et décida même de s'enfuir en espérant s'appuyer sur les armées étrangères qui étaient en train d'envahir le pays pour reprendre son ancien pouvoir. Mais la fuite échoua, le roi fut arrêté à Varennes, et ramené peu glorieusement à Paris.

Les dirigeants révolutionnaires modérés, qui ne voulaient toujours pas de République, furent alors particulièrement embarrassés : sans roi, le système de la monarchie constitutionnelle ne pouvait que s'effondrer. Ils cherchèrent alors à accréditer la version selon laquelle Louis XVI aurait été enlevé contre son gré. Mais pas grand monde ne crut à cette fable.

Finalement après le remplacement de l'Assemblée législative par la Convention, plus radicale, il fut décidé de juger le roi. Ce fut la Convention elle-même qui fit le procès du ci-devant roi de France. Mais pourquoi le condamner ? Pour avoir trahi la Constitution sur laquelle il avait prêté serment ? Ou pour être, en tant que roi, le symbole et à la fois l'organe suprême de l'Ancien Régime ? A la quasi unanimité le roi fut déclaré coupable, mais il n'y eut qu'une courte majorité pour l'envoyer à la guillotine.

En tout cas, il s'agissait d'un procès politique qui conditionnait l'avenir du pays. Considérer ce jugement, comme s'il s'agissait d'une affaire de droit commun, à juger à l'aune du prétendu "Etat de droit", n'est qu'une imbécillité de journaliste ignorant, qui fait semblant de se demander aujourd'hui, ce qu'on peut bien reprocher personnellement à ce "bon" Louis XVI, plein de sollicitude pour ses sujets et qui a contribué à répandre chez eux la culture de la pomme de terre... en oubliant tout de même de dire qu'il avait été le chef d'un pouvoir absolu et despotique qui, sans le moindre scrupule, avait fait plusieurs fois tirer sur le peuple, en y faisant des centaines de victimes.

D'ailleurs que se serait-il passé si la fuite du roi avait réussi, et si le "bon" Louis XVI avait repris Paris et son trône grâce aux troupes prussiennes appuyées par les aristocrates français ? On peut imaginer le bain de sang et le nombre de victimes qu'il y aurait eues parmi les révolutionnaires et parmi le peuple.

Gaillardi / Gamma

"Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont fait mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet..."
Sa Majesté s'imaginait sans doute qu'être chef de l'Ancien Régime n'allait lui valoir que des amis ?
C'était vraiment le Roi !

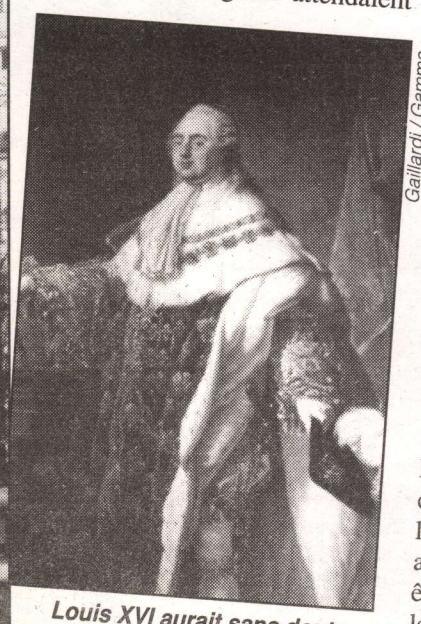

Gaillardi / Gamma

Louis XVI aurait sans doute "sauvé" sa tête aujourd'hui... Mais c'est trop tard !

La relance du "Plan pour la ville"

LES PATRONS DU BÂTIMENT PREMIERS SERVIS PAR TAPIE

Pour marquer son retour au poste de ministre de la Ville, Tapie vient de signer un protocole avec le n° 2 des travaux publics, la SAE-Constructeurs, censée prendre en charge le développement urbain de quatre quartiers "en difficultés" à Montfermeil, Rillieux-la-Pape, Grenoble et Toulouse. Dans son style inimitable, Tapie a précisé qu'*"il ne s'agit pas de mécénat ni d'une opération caritative, mais de faire du bouche-à-bouche à un quartier pour faire recirculer le sang entre le quartier et la ville"*.

Son prédécesseur, François Loncle, qui lui avait tenu au chaud son fauteuil de ministre pendant ses démêlés avec la justice, avait déjà signé plusieurs accords de ce type avec Bouygues pour des quartiers d'Amiens, Bron, Dunkerque, Epinay-sur-Seine, Mantes-la-Jolie et Marseille. La Lyonnaise des Eaux-Dumez avait hérité d'autres secteurs de Marseille et d'Aulnay-sous-Bois. Quant à la SOGEA, elle recevait Villiers-le-Bel, Meaux, La Seyne-sur-Mer, Valence et Charleville-Mézières. D'autres accords se négocient actuellement avec SPIE-Batignolles, Nord-France ou Quillery. En cette période de basses eaux immobilières, les principaux constructeurs devraient ainsi recevoir un os à ronger en attendant des jours meilleurs.

Mais en ces temps où les expéditions coloniales s'appellent des opérations humanitaires, les gouvernants n'aiment pas trop afficher qu'ils aident les rois du béton à faire main basse sur la ville, tandis qu'ils laissent la situation se dégrader dans les banlieues en ne faisant rien de sérieux pour s'attaquer au chômage. Il ne reste guère à Tapie qu'à évoquer au moins en paroles l'insertion et l'emploi des jeunes, voire la réalisation de "maisons de citoyens". Ça ne coûte pas cher d'y faire allusion, du moment que ça aide à vendre quelques mètres cubes de béton.

Mais ce fort en gueule ne peut pas s'empêcher d'ajouter que dans ces opérations, *"il s'agit de transformer un site dont le foncier vaut zéro en un foncier qui vaut beaucoup d'argent"*. Décidément, il n'y a pas besoin de gratter beaucoup le ministre pour retrouver l'homme d'affaires.

J. F.

AFP

Gamma

Gamma

Lors d'un congrès du PS. Les députés redoutent la retraite du parti tout comme les travailleurs ne veulent pas qu'on attaque les leurs...

Derrière la cacophonie socialiste

LA RETRAITE À 60 ANS RESTE DANS LA LIGNE DE MIRE

A peine Bérégovoy avait-il annoncé son projet de réformer le régime des retraites et précisé que la durée de cotisation pourrait passer de 37,5 ans à 40 ans dès 1994, qu'il a dû affronter une fronde.

Les députés socialistes ne sont pas ravis de porter un tel chapeau devant ce qui leur reste d'électorat de gauche, et sont apparemment insensibles aux calculs politiciens dissimulés derrière cette proposition du Premier ministre. Ceux-ci ont fait dire en effet à un sénateur de l'opposition que le transfert prévu de 20 milliards de francs du budget de l'Etat dans les caisses de retraite était un "piège absolu" pour le futur gouvernement !

Solennellement, le Parti Socialiste a donc fait savoir qu'*"il n'acceptera aucune remise en cause"* de la retraite à soixante ans et qu'il reste favorable à un régime de retraite par répartition. Dans sa conférence de presse du 14 janvier, Bérégovoy, qui aurait pris sa décision sans en informer les députés socialistes, a bien dû en tenir compte et faire quelques concessions, au moins en paroles.

Mais, à *L'Heure de Vérité*, où il était invité le 17 janvier, il ne s'est pas privé de remarquer, avec des yeux pétillants de malice, que le programme de législature du Parti Socialiste *"envisage l'idée de 40 ans de cotisations pour les travailleurs manuels"*. Ce qui remettrait en cause la retraite à 60 ans.

Bérégovoy a fait semblant de battre en... retraite en expliquant qu'on l'avait mal compris, que ce n'est pas, bien sûr, au gouvernement d'imposer cette décision et que c'est, bien entendu, aux partenaires sociaux de la prendre. Mais il a aussi ajouté qu'il faudra bien un jour ou l'autre trouver une solution au problème du financement à venir de la retraite...

Cette rengaine, Bérégovoy n'est pas le seul à la chanter. Le patronat, qui est partisan de 42 ans de cotisation, la droite et une partie des syndicats fredonnent la même : aujourd'hui, il y a deux cotisants pour un retraité, mais il n'y en aura plus qu'un seul en 2005-2020. Remarquons au passage que lorsque tous ces oiseaux de mauvais augure se mêlent de lire dans l'avenir, un exercice pourtant périlleux, c'est généralement pour prédire le pire si on n'en passe pas dès maintenant par là où ils veulent nous faire passer.

Et, tout en protestant de sa bonne foi, Bérégovoy a continué d'avancer ses propositions d'un fonds de garantie de 100 milliards constitué d'actifs par privatisation ou le transfert de participations de l'Etat dans les entreprises nationalisées. Et, n'en déplaise aux députés socialistes, le Premier ministre entend bien continuer d'agiter cette carotte de la gestion de ce fonds de garantie devant les "partenaires sociaux", patronat et syndicats.

Côté opposition, Chirac a dû affirmer, lui aussi, qu'il était pour la retraite à 60 ans, tout en se disant partisan d'une retraite "à la carte", ce qui n'est pas d'une grande originalité puisque l'UDF et le Front National proposent la même chose. Il oublie simplement de préciser que la retraite "à la carte" n'entraînerait des économies que si le montant des pensions est réduit. Chirac a dû également admettre que les retraites devraient être garanties, même s'il penche pour une garantie individuelle (par capitalisation). Au point que les points communs entre Bérégovoy et Chirac semblent l'emporter sur les points de désaccord. Serait-il tombé dans le "piège absolu" ?

J. F.

Etats-Unis

CLINTON FÊTE SON INTRONISATION

LE PRÉLUDE A QUATRE ANNÉES D'AUSTÉRITÉ

AFP

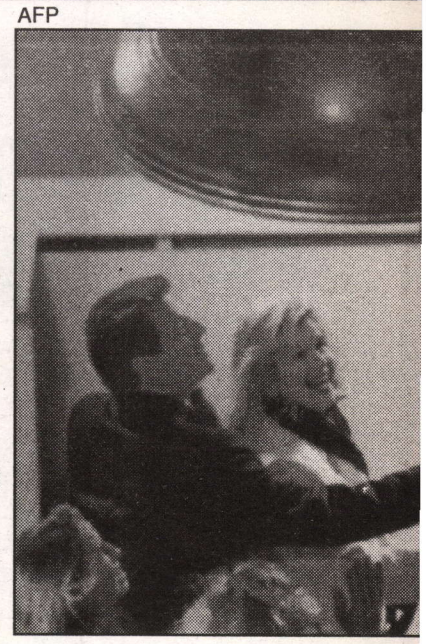

AFP

L'investiture de Bill Clinton, le mercredi 20 janvier, a été précédée de cinq jours de cérémonies et de liesse, pour lesquelles les restrictions budgétaires n'étaient pas au programme puisqu'elles auront coûté l'équivalent de 125 millions de francs.

Comme pour rappeler que politiciens et show-business font bon ménage, Clinton avait fait appel à rien moins que mille artistes, dont certains étaient déjà les invités des grands raouts de la Maison-Blanche du temps des Reagan. Clinton a repris son bus de campagne électorale pour parcourir les 160 km qui séparent la maison du 3e président américain Thomas Jefferson en Virginie au monument dédié à Abraham Lincoln à Washington, reliant ainsi un président sudiste et démocrate à un président nordiste et républicain. Une symbolique appuyée pour des festivités placées sous la bannière : *"Rassembler les Américains"*.

Mais tandis que Clinton savourait son intronisation, Bush, histoire de le ramener sur terre, organisait, le jour même où était tiré le feu d'artifice traditionnel qui accompagne la mise en place du nouveau président, un autre genre de feu d'artifice : l'aviation américaine lançait ses missiles *Tomahawks* sur des objectifs irakiens.

Maintenant que les flonflons de la fête se sont tus, Clinton va devoir ranger son saxophone. Or, dans les jours précédant son

Haïti :

CLINTON BLOQUE LES BO
MAIS PAS LE

GAMMA

Des Haïtiens qui tentent de fuir la misère et la dictature des militaires.

En annonçant le déploiement d'une vingtaine d'unités de la marine au large des côtes haïtiennes, le gouvernement des Etats-Unis a bien pris soin de préciser qu'il ne s'agissait pas d'un blocus naval. Une manière comme une autre de dire à la junte militaire qui s'est emparée du pouvoir à Haïti fin 1991 en renversant le président Jean-Bertrand Aristide qu'elle n'a donc rien à craindre de l'administration démocrate. Pas plus que l'administration Bush, le gouvernement de Clinton n'a l'intention de faire usage de la force pour remettre en place à Haïti le gouvernement élu renversé l'an dernier. Il n'est même pas question de faire respecter l'embargo décidé au lendemain du coup d'Etat pour faire pression sur les dirigeants haïtiens.

Non, ce déploiement de forces ne vise qu'à dissuader les boat-people haïtiens de gagner les Etats-Unis. Depuis le renversement d'Aristide en effet, plus de 40 000 personnes ont déjà tenté de fuir la misère et la dictature militaire en ralliant les côtes américaines sur des embarcations de fortune. Pour endiguer ce flot, le gouvernement Bush avait d'ailleurs décidé de leur refuser l'asile politique et de les renvoyer systématiquement dans leur pays.

Or, après l'élection de Clinton, le gouvernement des Etats-Unis craint que les espoirs engendrés au sein des masses pauvres d'Haïti ne provoquent un véritable déferlement. D'autant que Clinton durant sa campagne électorale et après son élection a, au nom des droits de l'homme, dénoncé les mesures de Bush comme "une politique cruelle" à l'égard des réfugiés haïtiens.

En décidant l'envoi d'une vingtaine de bâtiments de guerre pour surveiller les côtes haïtiennes, l'administration de Clinton affirme donc son retournement politique.

Il n'en reste pas moins que le gouvernement américain voudrait bien parvenir à une solution politique en Haïti. En effet, depuis

Bill Clinton et le vice-président faisant sonner une réplique de la "cloche de la Liberté".

entrée en fonction, on a assisté à un étrange spectacle : Clinton avait déjà commencé à réviser son credo électoral. La réduction du déficit budgétaire, des baisses d'impôts, l'accueil des boat-people haïtiens ont été renvoyés à plus tard ou à jamais. A cela se sont ajoutées quelques bavures qui n'arrangent pas le tableau : par exemple, la femme magistrat nommée au poste de ministre de la Justice a dû reconnaître qu'elle avait employé pendant deux ans un couple de domestiques péruviens sans les déclarer à la Sécurité sociale, une fausse note pour une équipe qui affichait des prétentions sociales et également pour le premier magistrat du pays censé donner l'exemple en matière de respect des lois !

Une partie de la presse explique déjà que Clinton doit reprendre le programme d'austérité proposé au cours de la campagne électorale par Perot. Ils remarquent que le nouveau président a déjà inscrit des éléments du programme de celui-ci, notamment la réduction de la dette budgétaire. Et les mieux intentionnés à l'égard de Clinton suggèrent même qu'il devrait très vite utiliser son crédit politique, quand il n'est pas encore trop émoussé, pour imposer des mesures impopulaires. Les mêmes lui reprochent déjà une certaine nonchalance.

"Les temps réclament discipline, sacrifice et d'imposer des mesures impopulaires, écrit en substance *Newsweek. Le nouveau président n'est pas particulièrement discipliné, il n'a jamais laissé le mot "sacrifice" passer ses lèvres pendant sa campagne électorale et il n'aimerait pas mécontenter les gens"*. Et le journaliste s'interroge pour savoir si Clinton pourra être l'homme que *"les temps réclament"*, c'est-à-dire capable d'imposer des sacrifices à la population pour que les plus nantis puissent continuer à s'enrichir même si la situation économique reste défavorable. Il indique que si Clinton veut être un "grand président", c'est-à-dire un grand défenseur des intérêts des possédants, il ne pourra se contenter d'une *"facture de santé réduite"* ou d'une *"réduction budgétaire modeste"*. Bref, la bourgeoisie souhaite que Clinton fasse preuve d'audace dans la défense de ses intérêts. Et, en commençant déjà à remiser ses promesses, Clinton s'apprête à lui donner satisfaction.

Jacques FONTENOY.

OAT PEOPLE, S MILITAIRES

la chute de Duvalier, cette île a connu une succession de putschs qui ont conduit à une dislocation de l'appareil d'Etat, notamment de ses piliers que sont l'armée et de la police.

Cette volonté est aujourd'hui réaffirmée avec l'envoi du général Sheehan à Port-au-Prince, dont la mission est de faire accepter un gouvernement de "réconciliation nationale". En contrepartie, le gouvernement américain fait miroiter à l'état-major haïtien la reprise de son aide, notamment dans le domaine militaire. Pour l'instant, le général Raoul Cédras, chef de la junte, et le Premier ministre de fait, Marc Bazin, en acceptant la présence d'observateurs des Nations Unies, semblent vouloir faire un geste dans ce sens. De son côté, en admettant le principe d'une amnistie pour les auteurs du coup d'Etat, en échange d'une possibilité de retour dans l'île, l'ex-président Aristide marque également sa volonté de parvenir à un accord.

Mais ces négociations ne sont pas les premières. Celles-ci aboutiront-elles, à la faveur du changement de gouvernement américain ? Peut-être. En tout cas, pour les Etats-Unis, l'intérêt est évident. Un gouvernement d'union nationale, avec un président et une Assemblée fantoches, tandis que l'armée conserverait l'essentiel de son pouvoir, pourrait rendre le gouvernement haïtien plus "présentable" aux yeux de l'opinion publique, internationale du moins.

Après tout, bien des régimes existent de par le monde qui cachent, sous des dehors démocratiques, une dictature de fait exercée par l'armée...

Quant aux masses haïtiennes, la fermeté affichée par le nouveau gouvernement américain vis-à-vis des boat-people sonne comme un avertissement : elles n'ont pas plus à attendre de l'administration démocrate que de celle de Bush.

R.M.

Somalie

L'AIDE ALIMENTAIRE... AUX TRUSTS PÉTROLIERS

Selon le quotidien américain *Los Angeles Times*, les trusts pétroliers américains seraient tout particulièrement intéressés à ce que les troupes américaines mettent de l'ordre en Somalie.

En 1990, quatre de ces trusts -Conoco, Amoco, Chevron et Phillips- avaient en effet signé un accord avec le dictateur d'alors, Siad Barre, qui leur donnait l'exclusivité de la prospection et de l'exploitation des ressources en pétrole et gaz naturel susceptibles d'exister sur les deux tiers du territoire somalien. C'est qu'apparemment, les résultats des deux années de recherches préliminaires qui avaient déjà été effectuées par ces compagnies étaient plus que prometteurs.

La chute de Siad Barre en janvier 1991 et la crise de succession qui s'en est suivie ont gâché les rêves des compagnies de faire suer l'or noir du sol somalien. Mais elles n'ont pas perdu espoir pour autant. Au cours des mois qui ont précédé le débarquement américain, Conoco a été le seul trust occidental à maintenir un siège social permanent à Mogadiscio, siège social qui a fait office d'ambassade officieuse des Etats-Unis dans les semaines qui ont précédé l'intervention militaire, puis de résidence à l'envoyé personnel de Bush.

Nul doute que Conoco saura rappeler au gouvernement américain les services rendus. Aussitôt trouvé un autre Siad Barre pour faire régner l'ordre dans le pays, à défaut de voir pousser les cultures alimentaires sur des terres enrichies et suffisamment irriguées qui leur permettraient d'échapper à la famine, les Somaliens pourront sans doute voir fleurir les derricks des pétroliers américains.

On comprend qu'en tant qu'ancien pétrolier texan lui-même, Bush ait pu se sentir tout particulièrement ému par les angoisses de ses compatriotes pétroliers. D'ailleurs, il l'a bien dit, il s'agit d'une intervention purement humanitaire.

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- BILLANCOURT : REFLET DES LUTTES SOCIALES ET DE LA POLITIQUE PATRONALE ET GOUVERNEMENTALE DES CINQUANTE DERNIERES ANNEES.
(N° 51 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 22 mai 1992)
- LES PUISSANCES IMPERIALISTES ET LA SITUATION DANS L'EX-YOUGOSLAVIE.
(N° 52 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 octobre 1992)
- LES ETATS-UNIS A L'HEURE DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET DE LA CRISE.
(N° 53 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 6 novembre 1992)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

LO

CHAUSSON EN GRÈVE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Depuis le vendredi 15 janvier, l'usine Chausson de Creil est en grève totale contre le plan de 1104 licenciements qui touche l'usine.

UN PLAN SCANDALEUX QUI PROVOQUE LA COLÈRE

Les 11, 12 et 13 janvier se sont tenues les dernières réunions de la consultation officielle sur le plan de 1285 licenciements sur le groupe Chausson dont 1104 pour l'usine de Creil (Oise).

Le plan est apparu dans toute sa sécheresse, pour Creil : 192 FNE et 912 licenciements. Pour les licenciements, la direction Chausson (au nom des groupes Renault et Peugeot qui sont ses véritables patrons) avait prétendu que ce plan allait être marqué avant tout par des reclassements. Qu'on en juge : Peugeot et Renault proposent en tout et pour tout 60 reclassements, chacun dans leur groupe respectif. En dehors de cela, il y aurait 30 reclassements sur l'usine de Chausson à Gennevilliers. Un point c'est tout !

Pour le reste, la direction déclare qu'avec l'antenne de reclassement dont elle a fait beaucoup de publicité, elle pourrait peut-être reclasser une soixantaine de personnes en plus, pour le moment.

En fait, ce plan ne repose que sur les départs volontaires que la direction veut susciter à l'aide d'une prime de 40 000 F, en plus des indemnités légales, si les salariés se portent volontaires avant le 31 mars, les licenciements "secs" venant le 10 mai. Le seul recul de la direction au cours de ces réunions est d'avoir accepté le report d'un mois de l'annonce des listes des personnes licenciées. Par contre la direction de l'usine de Creil laissait entendre qu'un plan de plusieurs centaines de licenciements succéderait à celui des 1104, pour début 1994 au plus tard.

En fait, après les trois semaines consécutives de chômage partiel (du 18 décembre au 11 janvier) que venait de connaître l'usine de Creil, les dirigeants espéraient que le personnel serait abattu et ne réagirait pas. Mais dès les assemblées générales du jeudi 14 janvier, on a senti que les choses se dérouleraient autrement. Ce qui était à l'ordre du jour, c'était la colère qu'avait envie d'exprimer le personnel.

DE LA PROTESTATION À LA GRÈVE

L'assemblée du jeudi 14 janvier au matin regroupa près de 700 personnes. Et à l'issue d'une manifestation devant les bureaux de la direction, le Montage Renault décidait de ne pas reprendre le travail jusqu'à la fin de l'équipe.

L'après-midi, l'assemblée se tint à 15h30 et là, le ton monta nettement. Elle regroupa plus de 600 personnes et se transforma en manifestation. Les bureaux de la direction furent envahis manu militari et le directeur contraint de venir s'expliquer devant l'assemblée des grévistes. Pendant une heure, ce furent surtout les grévistes qui dirent ce qu'ils pensaient de ce plan et du directeur.

Et puis, comme le déclara un ouvrier : "*Maintenant on n'a plus rien à lui dire, on va bloquer l'usine*". C'est ce qui fut fait jusqu'à la fin de l'équipe. A l'assemblée qui se tint ensuite le soir même à 19h30, un tract fut rédigé au nom des grévistes qui s'adressait à l'autre équipe en lui demandant de continuer le mouvement dès 5h le lendemain. Plusieurs dizaines d'ouvriers se portèrent volontaires pour être présents dès 5h.

Le lendemain, aux côtés des délégués, une vingtaine de salariés vinrent à l'assemblée de 5h. La différence de climat entre les deux équipes se manifestait cependant : car s'il y eut près de 400 présents à cette assemblée, il fallut qu'ils manifestent ensuite à travers toute l'usine pour vider tous les ateliers. Ce fut fait et l'équipe d'après-midi arriva devant des grilles qui avaient été fermées dès 7h, pour l'arrivée de l'équipe de journée (composée surtout des employés des bureaux et de techniciens, de la maîtrise et d'une minorité d'ouvriers).

La veille, le personnel avait fait savoir sa volonté d'organiser le blocage de la gare de Creil. Cela fut proposé au vote par les délégués à l'assemblée de 13h du vendredi 15 janvier. Et plus de 300 personnes allèrent bloquer les voies ferrées pendant plus de quatre heures, en exigeant la suspension immédiate

CREIL

du plan et l'ouverture d'une négociation avec le gouvernement, Peugeot et Renault, pour son annulation définitive.

LA DIRECTION PROVOQUE LA GRÈVE TOTALE

A la gare de Creil, de multiples discussions avaient lieu avec les usagers en attente de leur train. Et la volonté de convaincre des ouvriers de Chausson entraînait pratiquement à chaque fois la compréhension des usagers. Il faut dire que le conflit Chausson est connu dans la région.

Mais pendant ce temps, à l'usine, la direction montait une provocation : elle tombait par surprise sur quatre ouvriers grévistes et leur faisait remettre une lettre de mise à pied à titre conservatoire en vue d'un licenciement pour faute lourde, alors que ces ouvriers étaient restés tranquillement dans l'usine. Cela provoqua la colère brutale des autres salariés restés à l'usine. Et à la gare, le personnel ajouta, comme préalable à toute négociation, la levée de ces sanctions.

Le sous-préfet de Senlis, faisant la navette depuis le début de l'occupation des voies, vint proposer une rencontre au ministère de l'Industrie en prenant en compte tout ce que les grévistes demandaient. C'est sur cette base que l'occupation des voies fut levée. Ceci dit, le personnel encore plus nombreux à la gare (car renforcé au cours de l'après-midi) se promit de ne pas reculer devant les provocations de la direction.

Après cela, la réunion qui devait se tenir le week-end fut reportée et il apparut que le préalable, la levée des sanctions, ne serait pas tenu. Comme la direction Chausson, les pouvoirs publics avaient manoeuvré. Mais le lundi 18, loin de faiblir, la grève se mit vraiment en place, les travailleurs étant encore plus en colère contre les manoeuvres de toutes parts.

LA GRÈVE S'ORGANISE ET CERTAINS CADRES SENTENT DE PRÈS CE QUE PENSENT LES GRÉVISTES

Lundi 18 janvier au matin, à 5 h, personne ne rentra dans l'usine malgré les portes grandes ouvertes. La pression morale exercée par les grévistes était telle que même la maîtrise resta dans la rue. La grève fut votée, les revendications reconfirmées et des pneus enflammés disposés aux entrées. Cette fois, même le personnel de journée ne tenta pas de pénétrer dans l'usine.

Les représentants de la direction tentèrent bien de regrouper les non-grévistes "*pour être payés*". A 8 h 15, à quelques dizaines de cadres et d'agents de maîtrise, ils tentèrent de s'approcher d'une porte. Ils furent très vite bousculés ; puis des coups commençant à partir, cela finit par la fuite éperdue de ces courageux. A 12 h 30 ils firent une nouvelle tentative, qui se termina de la même façon. Cela eut de l'effet, puisque le lendemain, mardi 19, ces rassemblements de non-grévistes ne tinrent pas.

Mais surtout ce mardi, alors que le silence des pouvoirs publics "en cours de contacts" se faisait toujours sentir, l'organisation de la grève commençait à se mettre en place.

Avec les organisations syndicales, plusieurs dizaines de travailleurs se proposèrent pour prendre en main l'organisation de la grève, préparer les décisions à soumettre aux assemblées générales et les faire appliquer. Il fut ainsi décidé de s'adresser à la population du bassin creillois et de préparer une action plus spectaculaire.

L'idée qu'il ne faut plus reculer est de plus en plus forte au fur et à mesure que les jours passent. Bien sûr, cette lutte est difficile, les patrons de Chausson sont deux énormes trusts, mais en s'organisant pour le succès de leur lutte, les travailleurs de Chausson ont encore toutes leurs chances.

Correspondant LO

LO

Les travailleurs bloquant le trafic ferroviaire

Jeumont-Schneider (Lyon)

LES SALARIÉS REVENDIQUENT LEUR PART

LO

Lors d'une précédente grève

A Jeumont-Schneider Lyon, dès le mercredi de la rentrée de janvier, la direction a annoncé aux syndicats sa volonté de "prudence" en matière salariale pour 1993. Pour preuve : 0,6 % d'augmentation générale seulement était accordé pour commencer l'année.

Le lendemain, les discussions allaient grand train dans les ateliers jusqu'à ce qu'une dizaine d'ouvriers de la Tôlerie commencent à débrayer, allant chercher les collègues du Montage, puis ceux du Bobinage, puis ceux des autres ateliers. La manifestation ainsi improvisée ramenait 80 % des ouvriers en colère dans les couloirs de la direction pour demander autre chose que des miettes en guise d'augmentation des salaires. Au bout d'une heure, les ouvriers reprenaient le travail, contents du coup de semonce qu'ils venaient de signifier à la direction.

Il faut dire que les carnets de commande sont tellement chargés qu'il est prévu de sous-traiter une partie du travail au concurrent ABB. En plus la direction a réduit l'effectif d'une centaine de personnes en 1992 et a dû faire venir plus de 50 intérimaires depuis décembre, car il y a d'ores et déjà beaucoup de travail. On a appris incidemment que, dans l'usine, les agents de maîtrise s'étaient vu attribuer une prime mensuelle de 10%. "Alors pourquoi pas nous ?", se disent les autres salariés !

Mardi 12 janvier, les syndicats appelaient à une assemblée générale du personnel qui décidait de débrayer tous les jours. Tous les jours donc, une majorité du personnel s'est retrouvée pour manifester sa colère, pendant au moins une heure. De très bruyantes manifestations ont eu lieu dans les ateliers et les bureaux, les réunions mensuelles du CE et des délégués du personnel ont été investies pour relancer la direction. Celle-ci a fini par reconvoquer les syndicats pour rediscuter des salaires le lundi 18 après-midi.

Cette "négociation" a été suivie de très près par le personnel, qui a arrêté le travail à 14 heures et s'est rassemblé autour de la salle de réunion. La tension a monté d'un ton lorsque les syndicalistes sont sortis annoncer que la direction se contentait de rajouter 0,7 % d'augmentation générale au 1er septembre.

Du coup la salle a été envahie, la circulation perturbée devant l'usine... Enfin il a été décidé de se retrouver à l'entrée de l'usine dès 7 heures le lendemain matin pour envisager la suite à donner au mouvement. Affaire à suivre donc.

Correspondant L.O.

Le déraillement de La Voulte

SNCF, SÉCURITÉ LIMITÉE

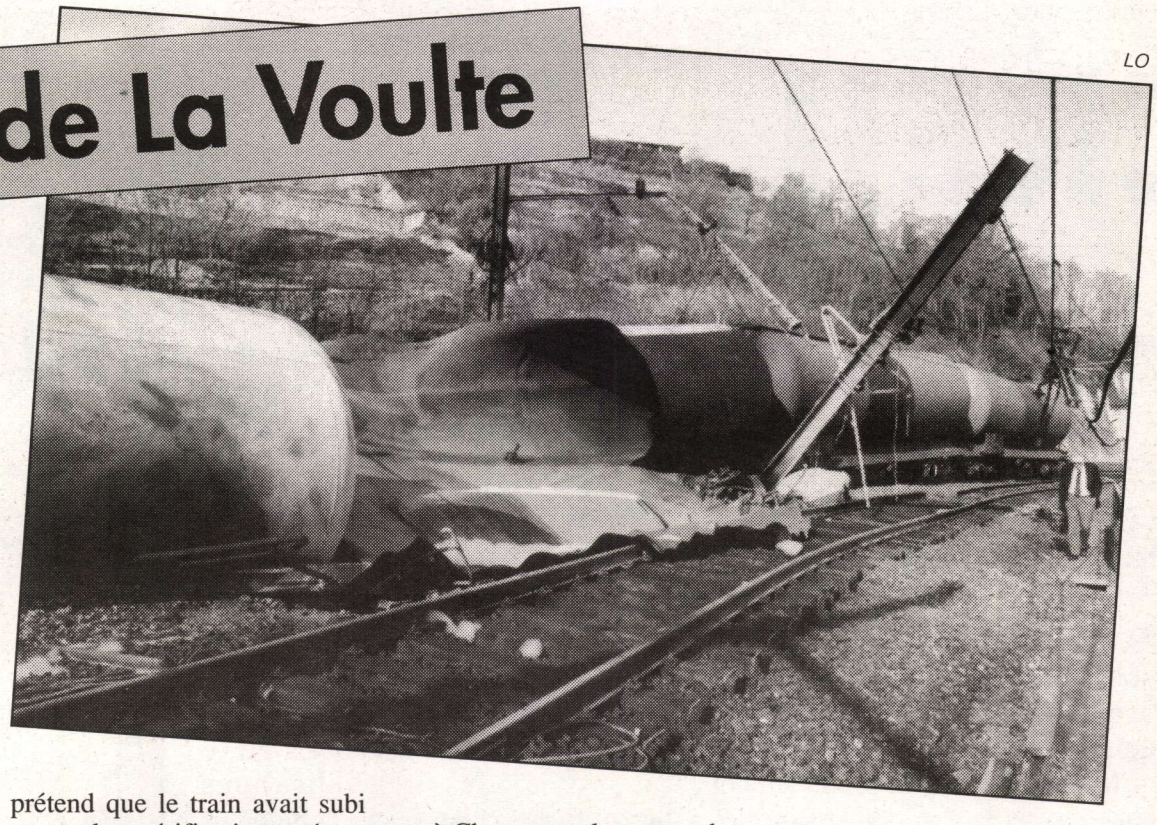

LO

La sécurité à la SNCF est encore une fois sur la sellette après l'accident qui s'est produit jeudi 13 janvier dans la vallée du Rhône, à La Voulte (Ardèche). Cette fois, c'est un train de citernes d'essence super qui a déraillé. Sous le choc, deux citernes ont explosé. La tôle des deux citernes a été déroulée quasiment comme une feuille de papier à cigarette, et une dizaine de maisons ont été incendiées, certaines complètement. Cinq personnes ont été blessées et hospitalisées.

Rails tordus, enchevêtrement de caténaires, de fils électriques, d'essieux de wagons arrachés de leurs supports, le spectacle était impressionnant.

Comme toujours, la SNCF prétend que le train avait subi toutes les vérifications nécessaires, et que la cause du déraillement est "*une rupture d'essieu consécutive à un chauffage excessif d'une boîte de roulement d'un wagon*".

Mais, dans la vallée du Rhône, personne n'oublie le déraillement d'un train d'essence à Chavanay, plus au nord sur la même ligne, il y a un peu plus de deux ans (le 3/12/90). Et personne n'oublie non plus que c'est après plusieurs semaines que la SNCF a dû reconnaître qu'il ne suffisait pas d'invoquer la fatalité : wagons et voies ferrées étaient à la limite des normes de sécurité tolérées.

Alors on risque bien, cette fois-ci encore, de découvrir que les normes de sécurité de la SNCF sont loin d'être suffisantes.

Correspondant LO

SNCF - Paris Gare de Lyon

AVEC SOCRATE, LA COUPE EST PLEINE !

Le 19 janvier était le jour J pour l'opération Socrate à la Gare de Lyon. Dans la nuit du 18 au 19, tout avait "basculé", comme disent les techniciens. Le nouveau matériel informatique de distribution des billets grandes lignes, nommé Socrate, avait été fébrilement installé dans une grande partie des guichets. Des ribambelles de chefs, gradés, cadres et autres représentants de la hiérarchie étaient sortis de leur lit de bonne heure afin d'attendre le client - pardon, le voyageur - pour lui faire apprécier les charmes de la nouvelle machine.

Le premier voyageur de la matinée se faisait ainsi gratifier d'un pin's et d'un porte-clés pour avoir eu la primeur de payer son billet plus cher... grâce à Socrate. Car c'est quand même cela la grande innovation SNCF, qui fait par exemple qu'un supplément "niveau 4" sur un billet Paris-Avignon, payé hier 64 F, avait lui aussi basculé dans la nuit... à 72 F !

Toute la journée du 19, les chefs restaient mobilisés, aux côtés des cheminots vendant les billets, afin de nous aider à faire fonctionner les engins. Comme c'était tout nouveau pour nous et loin d'être au point pour les techniciens présents, une opération qui prenait hier cinq minutes se faisait ce jour-là en une heure... Au voyageur victime qui s'énervait et rouspétait un peu trop fort, les chefs refilaient un pin's Socrate et l'envoyaient prendre son billet à un guichet pourvu encore d'une ancienne machine. Sortir un simple supplément Paris-Nancy devenait un casse-tête chinois, Socrate tombant en panne, cinq grosses têtes ne réussissant pas à le mettre à la raison... et nous, au guichet, n'ayant plus qu'à prendre la situation avec philosophie !

Il reste qu'après ce folklore qui a égayé notre journée du 19 janvier, nous n'avons pas l'intention de faire les frais de toute cette opération. Les employés SNCF, qui sont appelés à travailler sur ces machines à longueur de temps, réclament en particulier des coupures supplémentaires pour reposer les yeux, des frais d'opticien pris en charge par la SNCF, une indemnité de saisie mensuelle de 500 F, un suivi médical. Autant de revendications qu'il n'est pas question de laisser renvoyer aux calendes... grecques.

Correspondant LO

Les Etats et le trafic pétrolier

COMMENT ÉVITER LES MARÉES NOIRES... SANS VRAIMENT SE MOUILLER ?

Une information vient de faire scandale, surtout en Grande-Bretagne : le pétrolier *Braer* qui s'est échoué aux îles Shetland était assuré bien au-delà de sa valeur. Comme si l'armateur s'attendant à un naufrage avait pris ses précautions...

En ce moment on discute beaucoup à l'échelle internationale des mesures de prévention contre de nouvelles catastrophes. Ainsi la France et l'Italie devraient interdire le passage, par les Bouches de Bonifaccio, entre la Corse et la Sardaigne, des pétroliers et autres navires transportant des cargaisons dangereuses. Le passage est étroit, dangereux, et une marée noire à cet endroit serait une calamité. D'autant que cette région abrite plusieurs petits paradis pour milliardaires côté français aussi bien qu'italien. Voilà donc une mesure qui tomberait bien, pour eux en tout cas !

On discute en ce moment beaucoup d'imposer des doubles coques aux pétroliers. Les Etats-Unis, en effet, ont décidé de les rendre obligatoires pour les pétroliers venant dans leurs ports, d'ici quelques années. Il faudra bien que tous les armateurs s'alignent progressivement, bien que les pétroliers à double coque coûtent 10 à 15% plus cher.

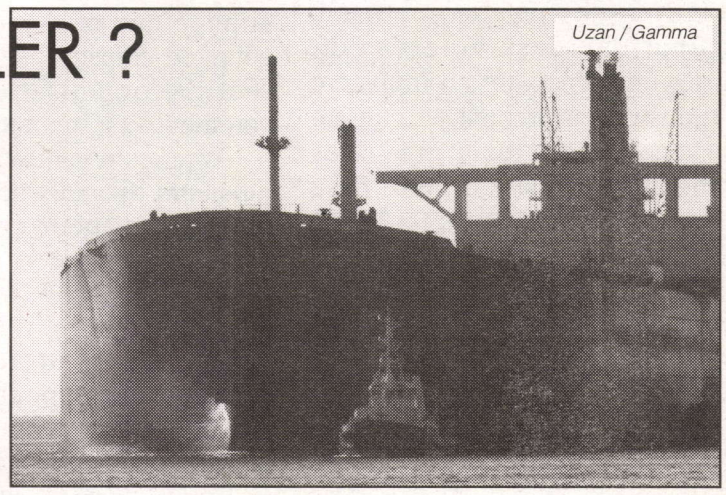

Uzan / Gamma

Un super-tanker au Havre.

Depuis plusieurs années, le trafic mondial de pétrole a cessé de croître comme auparavant, et les compagnies ont donc cessé de commander de nouveaux tankers. Certains des anciens, en surnombre, ont rouillé paisiblement dans des fjords avant de finir dans des chantiers de démolition. Et les armateurs, liés aux compagnies pétrolières, font naviguer le plus longtemps possible les vieilles carcasses, genre *Braer*, en les rafistolant de temps en temps si besoin est... Il est bien question d'imposer le retrait des navires les plus âgés, mais on n'en est pas là pour le moment.

D'autre part, il n'est pas question de s'en prendre aux pavillons de complaisance. Bien au contraire : ainsi les tankers français seront tous, d'ici trois mois, sous le pavillon TAAF (Terres australes et antartiques) appelé pavillon des Kerguelen. Grâce à cela, 65% des équipages pourront être étrangers, donc moins payés (économies attendues : 6 millions de francs par an et par navire) et ne parlant pas la même langue, ni entre eux, ni avec les officiers. On sait qu'en cas de danger, cela ne facilite pas précisément les choses...

Certes, les Etats aimeraient bien prendre des mesures pour éviter les marées noires. Mais comment le faire sans s'en prendre aux intérêts des pétroliers et des armateurs ? Et comme pour le moment ce sont eux qui commandent...

A. V.

Air France

● DES DIRIGEANTS SYNDICALISTES AU SECOURS DE LA DIRECTION

Les dirigeants de FO viennent de proposer à la direction d'Air France d'échanger notre 0,4% d'augmentation de salaire de janvier contre la suppression des 36 licenciements annoncés pour terminer le "plan social 1992".

Selon eux, cela permettrait d'économiser 48 millions de francs. Le maintien au travail de 36 licenciés ne coûtant qu'environ 9 millions de francs, il resterait 39 millions pour les licenciements du "plan social 1993" !

Ces derniers licenciements ne sont pas encore annoncés officiellement, mais ça ne fait rien, il y en a qui se précipitent déjà pour aider la direction. Les responsables du Syndicat Autonome des Mécaniciens au Sol et de la CGC se sont dits tout de suite d'accord avec ceux de FO. Quant à ceux de la CFDT, ils écrivent que, pour donner la priorité à l'emploi en 1993, il faut mettre en débat avec les personnels et avec les autres syndicats les mesures préconisées par la direction.

Sans toutefois annoncer qu'elle supprimait l'augmentation de janvier, la direction a répondu qu'elle était prête à *"examiner tant les perspectives d'emploi que des éventuelles possibilités d'ajustement en matière salariale ou d'avancement, par exemple"* !

● LES TRAVAILLEURS REFUSENT LE CHANTAGE AUX LICENCIEMENTS

Dès l'annonce de *"la proposition de FO"*, le mardi 12 janvier, dans les ateliers, les hangars, les bureaux et même chez les commerciaux de l'aérogare d'Orly, la grande majorité des travailleurs se déclarait contre. Des syndiqués et des militants de FO disaient publiquement leur désaccord. Tandis que le vote des travailleurs d'une entreprise de Valenciennes contre une mesure semblable était commenté très favorablement.

Le mécontentement était d'autant plus vif que le prétexte des 36 licenciements paraissait énorme. En 1992, la direction a déjà supprimé 1 850 emplois et nous sommes 26 500 travailleurs au sol. Alors personne ne peut croire qu'on ne puisse garder ces 36 collègues !

Et cette injustice s'ajoutait à d'autres décidées par la direction ces derniers mois : l'annonce de 0% d'augmentation pour 1993, la suppression du paiement des trois jours de carence à partir du 3e arrêt maladie (sans hospitalisation), la réduction de l'indemnité de transport qui a fait perdre jusqu'à 400 F par mois à beaucoup d'entre nous, l'obligation de fournir un certificat médical même pour les arrêts maladie d'un ou deux jours, et la suppression des jours de congés père et mère de famille.

Dans le même temps, des notes de la direction d'Air France, de celles de Paris et de la Maintenance, annonçant l'allongement de 25 minutes de la journée de travail, faisaient aussi beaucoup discuter. Bref, il y avait un certain climat, en particulier à la Maintenance d'Orly Nord.

Mais aucun syndicat ne s'est dépêché de nous proposer de réagir. Des assemblées du personnel avaient été décidées par l'intersyndicale pour le mercredi 13. Elles se sont tenues à l'aérogare d'Orly. Le syndicat FO y est le plus influent, mais cela n'a pas empêché ses responsables de se faire chahuter. Les assemblées n'ont pas eu lieu dans le gros secteur ouvrier d'Orly Nord où pourtant la CGT, hostile à la proposition de FO, est le syndicat le plus influent. Seuls des militants locaux de la CGT y ont organisé une réunion, à J.O., un petit service d'entretien.

Depuis, la direction n'a pas annoncé la suppression du 0,4%. Elle a simplement écrit qu'elle étudiait la proposition de FO et qu'elle envisageait d'en tenir compte en 1993. Comme le 0,4% solde l'année 1992, bon nombre de travailleurs pensent qu'il est donc acquis. Mais l'inquiétude et le sentiment d'injustice demeurent... en attendant la prochaine feuille de paye !

Correspondant LO

Inculpation après la catastrophe du Mont Sainte-Odile

GAMMA / DEVILLE

L'AVION A MANQUÉ LA PISTE... ET AIR INTER D'UN LAMPISTE !

Un an après la catastrophe aérienne du Mont Sainte-Odile dans laquelle 87 passagers d'un Airbus assurant la liaison entre Lyon et Strasbourg avaient trouvé la mort, l'affaire rebondit avec l'inculpation de l'ancien directeur de l'exploitation d'Air Inter pour "homicides et blessures par imprudence".

La justice s'appuie en effet sur le rapport des experts pour affirmer que, si les avions de la compagnie avaient été à l'époque équipés du système GPWS – système de sécurité avertissant le pilote de la proximité du sol –, l'équipage aurait pu réagir à temps pour éviter l'accident. Or malgré l'existence de ce matériel et toutes les recommandations de la direction générale de l'Aviation civile concernant son utilisation, les responsables d'Air Inter avaient sciemment fait le choix de ne pas en équiper leurs avions, avant tout pour des raisons d'économies. Le PDG de la compagnie, qui a demandé par solidarité à être inculpé à son tour dans l'affaire, n'en tire d'ailleurs aucune mauvaise conscience, puisqu'il a fait remarquer que ce type d'équipement, devenu obligatoire après la catastrophe, ne l'était pas à l'époque.

Cet argument convaincra-t-il les juges ? Quoi qu'il en soit, le problème demeure : le progrès technique met aujourd'hui à la disposition de la société des moyens de sécurité que ceux qui ont le pouvoir de décider n'utilisent pas toujours, ceci souvent pour de sordides questions d'argent.

Jusqu'au jour où, qu'il s'agisse d'un accident aérien comme au Mont Sainte-Odile ou d'un accident ferroviaire, la catastrophe survient et où l'on aperçoit qu'elle aurait pu être évitée.

C'est là qu'on constate d'ailleurs qu'une compagnie comme Air Inter a encore des progrès à faire par rapport à une consoeur comme, par exemple, la SNCF. Celle-ci depuis longtemps maîtrise parfaitement la technique... pour ne faire accuser que des lampistes.

LO

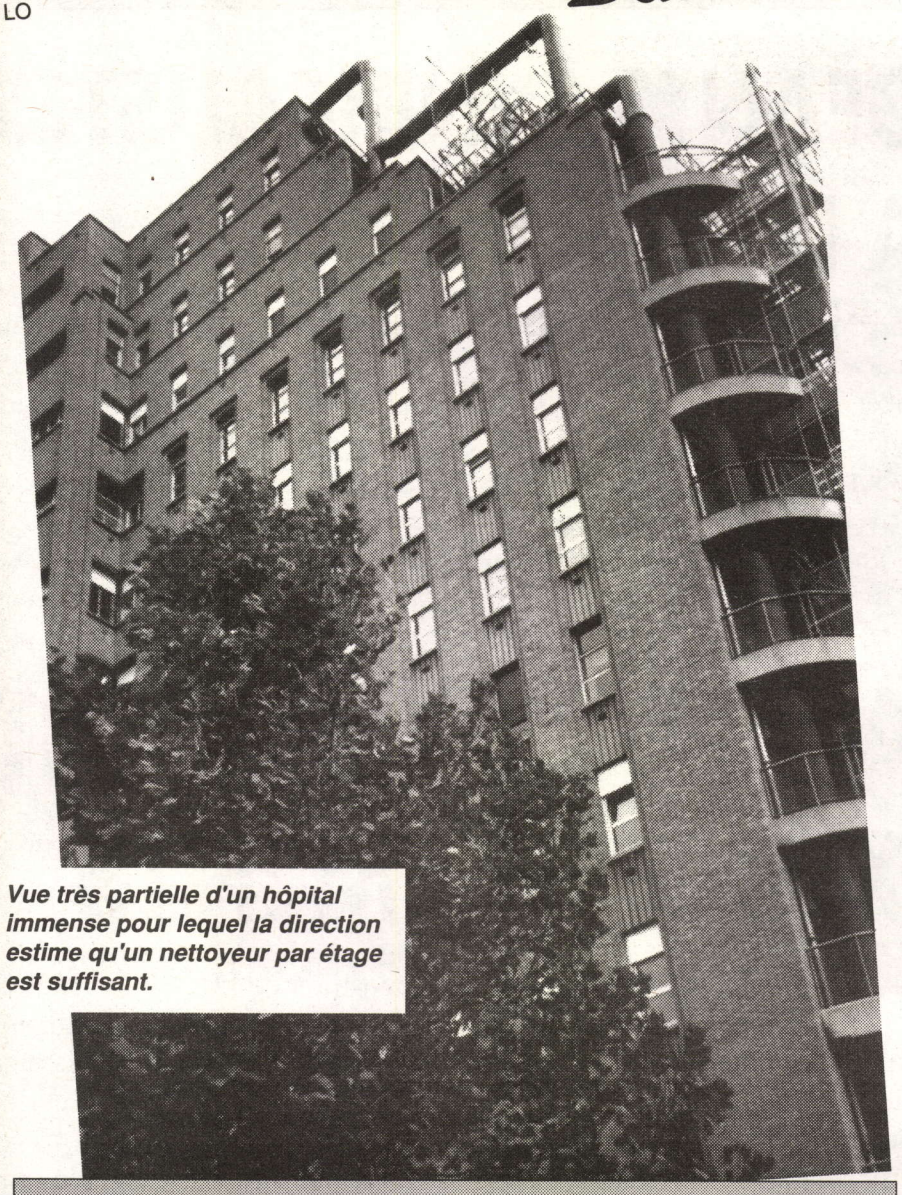

Vue très partielle d'un hôpital immense pour lequel la direction estime qu'un nettoyeur par étage est suffisant.

Hôpital Beaujon (Clichy – 92)

GRÈVE CHEZ ONET... POUR METTRE LES CHOSES AU CLAIR

Le mercredi 13 janvier, les 40 travailleurs de la société ONET, chargée du nettoyage à l'hôpital Beaujon, se sont mis en grève. A l'exception de quelques ouvriers en contrat à durée déterminée ou bientôt en préretraite, la grève a été suivie par 100 % du personnel. Spontanément, tout le monde s'est arrêté parce que personne n'en pouvait plus : toujours plus de travail pour un effectif de plus en plus petit.

Pour nettoyer chacun des onze étages tout en longueur de Beaujon, avec les quatre antennes, les chambres, les couloirs, les bureaux de médecins, il y avait encore trois personnes il y a quelques années. Aujourd'hui, une seule ouvrière doit assurer ce travail. Et bien souvent, les chefs lui demandent, avant de monter dans son étage, d'assurer une tâche supplémentaire dans des bureaux par exemple, ou pour remplacer une absente. Les chefs promettent que ce dépannage, bien que fait sur les 8 heures quotidiennes, sera payé en heures supplémentaires.

Avec cette charge de travail, les ouvrières accumulent la fatigue. Elles ont le sentiment de ne pouvoir obtenir un résultat correct. Leurs chefs les harcèlent et les surveillantes de Beaujon multiplient les plaintes, oubliant que la direction de l'hôpital porte la responsabilité de cette situation.

Le contrat qu'a signé ONET avec Beaujon à l'issue du dernier appel d'offres est entre 15 et 20 % moins cher que celui de la société précédente. Ce contrat prévoit un effectif de 59 ouvriers de nettoyage, mais en réalité ONET a réduit l'effectif à 47, notamment en licenciant (six personnes) et en mettant des travailleurs en préretraite (trois personnes). Quand s'ajoutent quelques arrêts maladie, ce sont quarante ouvriers qui doivent nettoyer tout l'hôpital, à la place des 59 prévus.

La vue de la dernière feuille de paie, où ne figurait aucune des heures supplémentaires promises, a donc mis le feu aux poudres. Durant deux jours le mécontentement a monté, jusqu'à mercredi midi où la grève s'est déclarée. Une revendication essentielle : deux ouvrières par étage, plus le paiement des heures supplémentaires promises.

Bien qu'assurant un "service minimum", les ouvriers ont occupé le hall de l'hôpital, faisant signer des pétitions de soutien aux visites et au personnel Assistance Publique (AP). Dans les services, les grévistes étaient bien accueillies et il y eut même des surveillantes pour faire circuler les pétitions.

Les grévistes étaient déterminées à tenir le temps nécessaire pour faire céder la société ONET, qui passe pour dure : "*La dernière fois, il a fallu quinze jours, là ce sera trois semaines*". Rapidement, l'idée du service minimum a été mise en cause : "*Service minimum ? On a plutôt fait le maximum ! On fait la grève, mais l'hôpital ne le sent pas*". Le vendredi matin 15 janvier aucune ouvrière n'est montée dans les étages.

Durant tout ce temps, les patrons d'ONET et la direction de Beaujon se sont agités, se rencontrant et convoquant les syndicats, ceux de la société de nettoyage et ceux de l'hôpital. Une première "proposition" a été rejetée par les grévistes dès le mercredi soir et les délégués qui l'annonçaient rejetés avec colère. ONET demandait aux travailleurs de mesurer leur étage, afin de comparer cette mesure avec la sienne propre, et de reprendre le travail en attendant la comparaison des deux !

Le vendredi soir 15 janvier les délégués d'ONET ont signé avec le patron un protocole d'accord prévoyant, étage par étage, la présence de deux ouvriers (deux fois huit heures). ONET s'engageait à ne pratiquer aucune retenue de salaire ni sanction pour fait de grève.

Sur cette base, le samedi matin, les travailleurs ont cessé leur mouvement. Mais tout n'était pas clair. En particulier, ONET ne précisait pas s'il comptait embaucher du monde, et combien, pour arriver à ce qui était prévu. De plus, tout était suspendu à l'attitude du directeur de l'hôpital : y aurait-il révision en hausse du montant du contrat ? L'hôpital lancerait-il un nouvel appel d'offres ?

Bien des ouvriers restaient donc méfiants et pensaient que tout pouvait redémarrer vite. Et effectivement, c'est ce qui s'est produit mercredi 20 janvier lorsqu'un haut responsable d'ONET est venu présenter la nouvelle organisation du travail : elle était à peine meilleure que celle d'avant. Et il n'y avait même pas ce qui était prévu dans le protocole ! Les ouvriers ont donc refusé et se sont à nouveau déclarés en grève. Visiblement, c'est reparti pour un tour !

En attendant, le personnel de l'hôpital peut voir qu'en matière d'hygiène, l'AP fait de beaux discours, mais est prête à accepter les pires entreprises de services, du moment que le contrat est au rabais.

Correspondant LO

Licenciements

LE PATRONAT PLAIDE "PAS COUPABLE" MAIS... "IRRESPONSABLE"

François Périgot, le patron des patrons du CNPF invité à *France Inter*, le patronat de la métallurgie et les instances du CNPF dans leurs circulaires, ne sont pas contents qu'on crie "haro sur les patrons" à propos des dernières vagues de licenciements.

Le plaidoyer du patronat est simple, voire simpliste. Il dénonce des critiques qui *"accréditent l'idée paradoxale que ceux qui créent l'emploi seraient responsables du chômage"*. Le patronat se défend de *"licencier avec légèreté"*. Il souhaite que *"ceux qui s'adressent en termes désobligeants et décourageants cessent leurs attaques injustifiées"*. Et, bien sûr, il se plaint des *"rigidités qui pèsent sur la gestion des effectifs"* et réclame, une fois de plus, la *"baisse des charges"*.

Le patronat entend ainsi répondre aux différentes mises en cause, pourtant seulement verbales, dont il a été l'objet ces derniers temps tant de la part du ministre du Travail, Martine Aubry, qui trouve que *"les entreprises licencient trop tôt, trop vite et trop fort"*, que de la part de Chirac épinglant *"le vent de folie qui s'est emparé des banques, des assurance, du grand commerce"*.

Au-delà des calculs électoraux, c'est une façon d'admettre que le patronat, quoi qu'il en dise, licencie à tout bout de champ. Le fait est que les chiffres sont parlants. Sur onze mois de 1992, dernier pointage connu, il y a eu 485 000 licenciements. 17,8 % de hausse en un an !

Des experts du plan ont voulu voler au secours du patronat en justifiant les licenciements par les frais financiers trop élevés des "entreprises". Ce qui, en passant, parait contradictoire avec les classements d'entreprises publiés par la presse économique, qui montrent tous que les plus grandes entreprises du pays, celles qui ont massivement mis en oeuvre ce qu'il est convenu d'appeler désormais un "plan social" plutôt qu'un "plan de licenciement", sont aussi celles qui disposent des plus grosses réserves d'argent frais et donc des plus grosses capacités de se financer sans souffrir des taux d'intérêt trop élevés... Mais justement, cet argent, elles préfèrent le placer que l'investir dans leur propre production !.

Ces experts n'en déclarent pas moins qu'il suffirait donc d'une baisse des taux d'intérêt pour tout arranger. Une baisse de 1 % créerait 49 000 emplois par an. Si on suit ce raisonnement, il faudrait une baisse d'au moins 10 points - ou dix ans ! - pour rattraper les licenciements de l'an dernier. Et une baisse de... 60 points - ou 60 ans ! - pour supprimer le chômage.

C'est ce qu'on appelle se moquer du monde, et singulièrement des chômeurs !

J.F.

Reprises

LE VOYAGE DES COMÉDIENS

de Théo Angelopoulos

Ce film tourné en 1975 réapparaît, pour la première fois depuis sa création, sur les écrans français.

En 1952, une troupe de comédiens itinérants parcourt les bourgades de la Grèce du Nord. La troupe vient de se reconstituer et les acteurs se souviennent : depuis 1939, la guerre puis la guerre civile sont passées. Sans arrêt ils ont été pourchassés, la pièce qu'ils jouaient était à chaque fois interrompue en cours de représentation par la guerre, par l'arrivée de nouveaux occupants.

Les acteurs deviennent spectateurs et témoins. Oreste, le jeune premier de la troupe et fils du directeur, est communiste. Avec deux autres acteurs, communistes comme lui, il a rejoint les maquis, soutenu et encouragé par sa sœur Electre. Lentement, au fil de la mémoire des différents protagonistes, se déroule la tragédie du Parti Communiste grec. Insurgés contre l'occupation militaire allemande, les maquis du PC ont occupé les montagnes du nord du pays. A la fin de la guerre, ceux qui ont refusé de rendre les armes ont été écrasés par les "libérateurs" de l'armée anglaise.

On ne peut oublier certaines images de cette terreur, tel ce tank anglais pénétrant dans une bourgade conquise sur les maquis, avec campé dessus un militaire exhibant fièrement les têtes coupées de deux chefs partisans. Aux emprisonnements, tortures et exécutions de la dictature lors de l'occupation allemande, ont succédé les prisons, les bagnes, les tortures et les exécutions massives par l'armée anglaise.

Militant du PC grec, Théo Angelopoulos se contente de relater l'histoire telle qu'il l'a vue et se garde de l'expliquer. Il n'explique pas que cette tragédie, ces massacres étaient inscrits dans les accords signés, dès avant la fin des combats, entre Staline et les alliés qui s'étaient réparti les futures zones d'influence, aux termes desquels la Grèce devait échoir à l'Angleterre.

A l'ombre de l'armée anglaise, les miliciens d'extrême-droite ont pu alors continuer à sévir contre les militants communistes et occuper le devant de la scène comme auparavant. La dictature des colonels n'était pas bien loin… et dans ce contexte, les appels d'un haut-parleur qui déverse la propagande électorale d'un maréchal en 1952 dans les petites rues désertes de la bourgade prend un caractère étrangement surréaliste.

Si la violence bouillonne dans les profondeurs de ce film-fleuve qui charrie lentement haines, trahisons, vengeances, elle n'affleure qu'en de brèves images. Les comédiens transposent l'histoire ; légende et réalité se mêlent sur un même théâtre, accompagnées de musique, de chants, de danses. Durant les 3 h 50 que dure ce film, l'émotion passe, sans se relâcher.

Cécile BERNIER

PLAYTIME

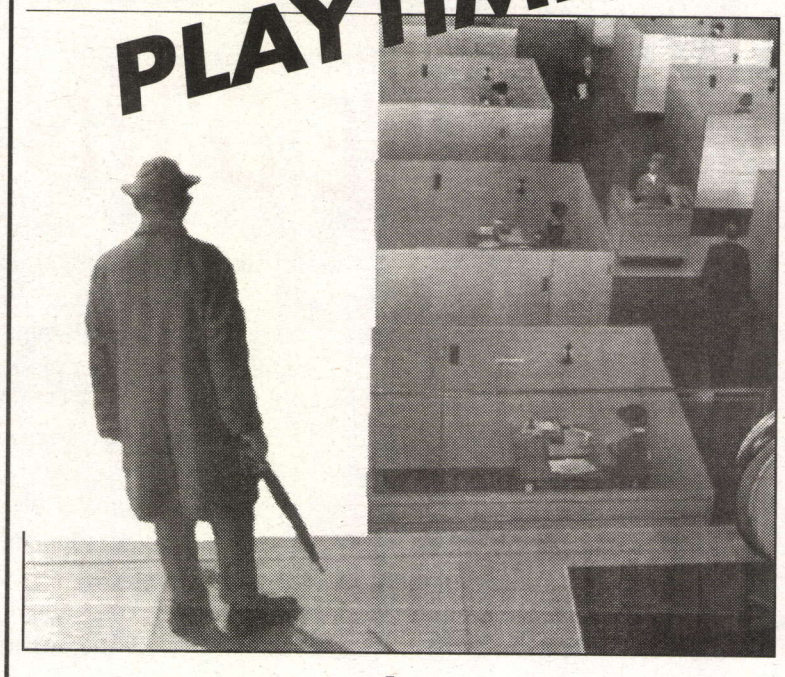

de Jacques Tati

Un seul cinéma (grand, heureusement) présente à Paris *Playtime,* et c'est bien regrettable. Lorsque le film parut en 1967, ce fut un échec. On comprend pourquoi : il n'y a pas "d'histoire", les gags sont souvent à peine suggérés, et le spectacle des villes modernes de verre et d'acier qui constitue la trame du film pouvait passer pour une fiction.

Mais aujourd'hui la réalité a rattrapé le film, et l'a même quelque peu dépassé : Tati n'a pas connu les écrans d'ordinateurs devant chaque employé ; il en aurait certainement fait bon usage...

Playtime est un film d'un humour poétique, qui porte le regard d'un naïf sur la ville moderne, sorte de mélange d'aéroport d'Orly et du quartier de Paris-La Défense, et sur le comportement des gens qui sont perdus là-dedans. Pour ceux qui savent voir ce que la vie contemporaine a souvent de saugrenu, ce film est un chef-d'œuvre.

André VICTOR

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

à Creil

– A CREIL
Samedi 6 février,
à partir de 16 h,
Salle des fêtes Georges-Brassens,
à Villiers-Saint-Paul

à Lille

– A LILLE :
Samedi 6 février,
à partir de 15 h,
Espace Concorde,
quartier de la Cousinerie,
rue Carpeau à Villeneuve-d'Ascq

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Cha-troussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE : .....
.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Italie

L'arrestation de Toto Riina

LA CHUTE D'UN "PARRAIN"

AFP

Salvatore, dit "Toto" Riina, est "tombé" vendredi 15 janvier entre les mains de la police italienne... Pour apprécier l'importance de la nouvelle, il faut savoir que celui qui passait pour le "capo" suprême de la Mafia échappait aux recherches depuis pas moins de 25 ans, tout en n'ayant pas cessé semble-t-il de mener une vie tranquille et rangée dans les faubourgs de Palerme ou pas loin de là. Il s'était même marié, dans la plus pure tradition catholique sicilienne, avec l'institutrice de son bourg natal de Corleone, issue comme lui d'une famille où l'on est "capo" de la Mafia de père en fils, et en avait eu quatre enfants...

Ce "parrain" à la figure bonasse, qui méritait selon les cas les surnoms de *"la bête fauve"*, *"le dictateur"*, ou plus pacifiquement *"le courtaud"*, avait donc apparemment les moyens de s'assurer suffisamment de complicités pour échapper aux recherches... plus que longuement.

De fait, depuis quelques mois, l'Etat italien porte à la Mafia des coups qu'il voudrait spectaculaires. Il en avait bien besoin, étant en passe d'être complètement ridiculisé par la façon dont l'"honorable société" fait la loi.

Le premier grand assassinat de l'année 1992 a été, en mars, celui de Salvo Lima, politicien démocrate-chrétien de premier plan, bras droit de l'homme-clé de la Démocratie-Chrétienne, longtemps Premier ministre : Giulio Andreotti. De ce Salvo Lima apparemment chacun savait en Sicile - mais bien sûr personne ne disait- qu'il était l'intermédiaire attitré entre la Mafia et le gouvernement italien.

Après ce crime, autant crime politique que crime mafieux, il y en a eu d'autres, en particulier l'assassinat en mai du juge Falcone, puis, en juillet, du juge Borsellino; deux juges siciliens qui s'étaient particulièrement engagés dans la lutte contre la Mafia; deux assassinats spectaculaires qui ont fait scandale et soulevé la colère devant l'impuissance de l'Etat.

Dans les profondeurs de l'Etat italien, il semble donc que d'un seul coup on se soit rappelé que, si l'on veut, on peut très bien faire quelque chose contre la Mafia. Un premier "parrain" a été arrêté dès le 6 septembre : Giuseppe Madonia, qui passait pour être le "numéro deux" de la Mafia sicilienne. Toto Riina serait donc, lui, rien moins que le "numéro un".

Mais il faut dire qu'entre-temps, les équilibres politiques aussi se sont quelque peu modifiés en Italie. Andreotti a quitté le devant de la scène, laissant la place de Premier ministre au Parti Socialiste. Un "repenti" de la Mafia a déclaré que l'assassinat de Salvo Lima était dû au non-respect d'un "contrat" passé entre celle-ci et le pouvoir, par son intermédiaire, et comportant l'impunité pour un certain nombre de "boss" de l'organisation.

On est donc visiblement dans une de ces périodes où quelque chose se rompt dans le subtil équilibre entre la Mafia et l'Etat. Sans qu'on sache très bien, comme toujours, où finit la Mafia et où commence l'Etat; où finissent les luttes de clans et où commence la politique politicienne telle qu'elle se mène en Sicile et, dans une certaine mesure, à l'échelle de l'Italie elle-même.

Mais de tels épisodes, l'Italie en a connu d'autres dans le passé, débouchant parfois sur un affaiblissement temporaire de la Mafia, mais jamais sur sa disparition. Il est donc malheureusement probable qu'il en sera encore ainsi cette fois-ci, tant compte le pouvoir de la Mafia en Sicile. Un pouvoir qui ne tient pas seulement aux complicités, à la terreur, à la "loi du silence", mais aussi à sa puissance financière, à son poids dans l'économie, au nombre et à la diversité de ses activités. La Mafia est une façon d'exister -bien particulière sans doute- de la bourgeoisie sicilienne, une façon traditionnelle d'exercer son pouvoir, de régler ses comptes et de passer ses "contrats" avec l'Etat italien, un savoir-faire qui lui est propre et qui a fait sa fortune, dans le domaine du commerce mondial de la drogue par exemple – particulièrement florissant comme on sait.

Autant dire que pour éliminer vraiment la Mafia il faudra bien autre chose que les coups d'épingle que la police et les gouvernements italiens décident parfois de lui porter; rien moins qu'une révolution sociale.

André FRYS

Espagne

APRÈS L'EXPO, HISTOIRES D'EAU

Si l'on en croit la presse espagnole, les autorités religieuses de Séville ont récemment promené dans les rues de la ville leur Vierge des Rois pour supplier les cieux d'arroser un peu plus généreusement la région.

Les saisons sèches se succèdent dans le sud de l'Espagne, c'est certain. Mais Séville et les alentours semblent surtout payer aujourd'hui - et chèrement - les gaspillages d'eau démesurés liés à l'Expo' 92. Prestige et profits obligeaient, et les organisateurs et promoteurs de l'Expo n'ont pas lésiné ; irrigation pour aménager les terrains où elle se situait, mise en place de systèmes perfectionnés pour rafraîchir l'atmosphère de certains pavillons par des brumisateurs, gaspillages multiples pour satisfaire les besoins de millions de touristes : rien n'était trop beau pour faire de l'Expo un succès et une bonne affaire pour ceux qui avaient investi. Et c'était tant pis si l'on prenait ainsi le risque d'aggraver une sécheresse chronique.

Du coup, aujourd'hui, la population sévillane subit des coupures d'eau 12 heures sur 24, l'eau potable se raréfie et, dans les régions alentour, des paysans se plaignent de perdre leurs récoltes faute de pouvoir irriguer. Bref, à part les arroseurs d'eau bénite, il n'y a, paraît-il, que les marchands d'eau minérale qui ont de quoi se réjouir, puisque leurs ventes seraient en hausse de 3 500% en ce mois de janvier, par rapport à l'an dernier.

L'Eglise peut fournir un peu d'eau bénite...
Gamma

Par ailleurs, la partie sud-ouest de la Castille semble aussi très touchée par les conséquences de la sécheresse. Mais celle-ci n'est pas non plus la simple conséquence d'une malédiction naturelle. Si l'on en croit des organisations paysannes, l'irrigation anarchique de vastes zones, où l'on a incité les paysans à produire intensivement du maïs pour le marché européen, serait aussi en cause. De nombreuses nappes phréatiques sont en voie d'épuisement et les paysans les moins riches sont les premiers à faire les frais des mesures visant à restreindre les surfaces irriguées.

Alors le gouvernement va-t-il réellement réaliser les grands travaux dont il parle pour faire en sorte que le centre et le sud de l'Espagne soient alimentés par les réserves d'eau concentrées dans le nord du pays ? C'est ce qu'il promet. Mais en attendant, il n'a pas fini de laisser Andalous et Castillans en panne sèche.

H. M.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire